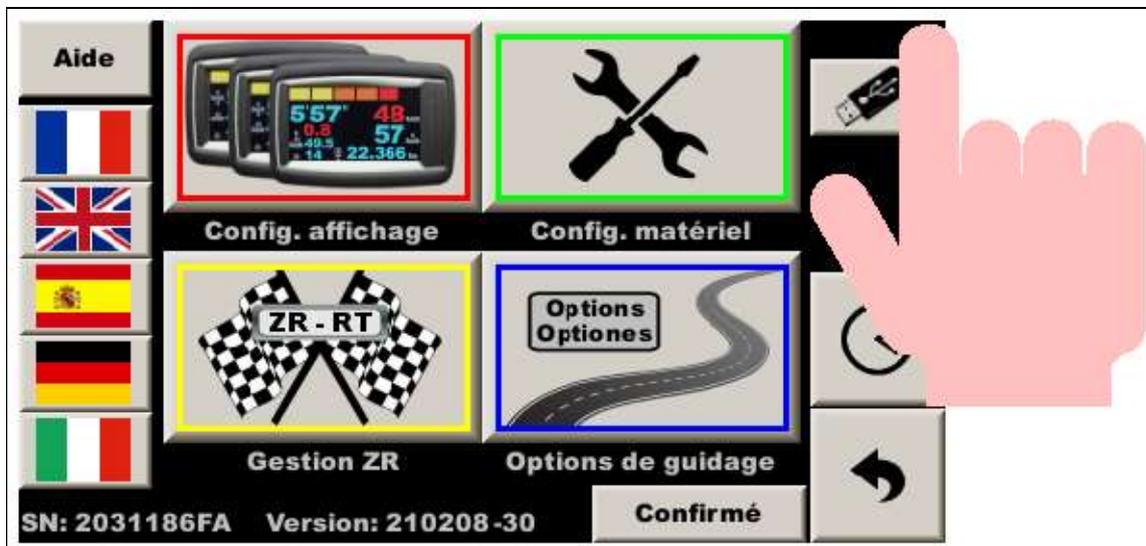


Mises à jour du code de validation du programme

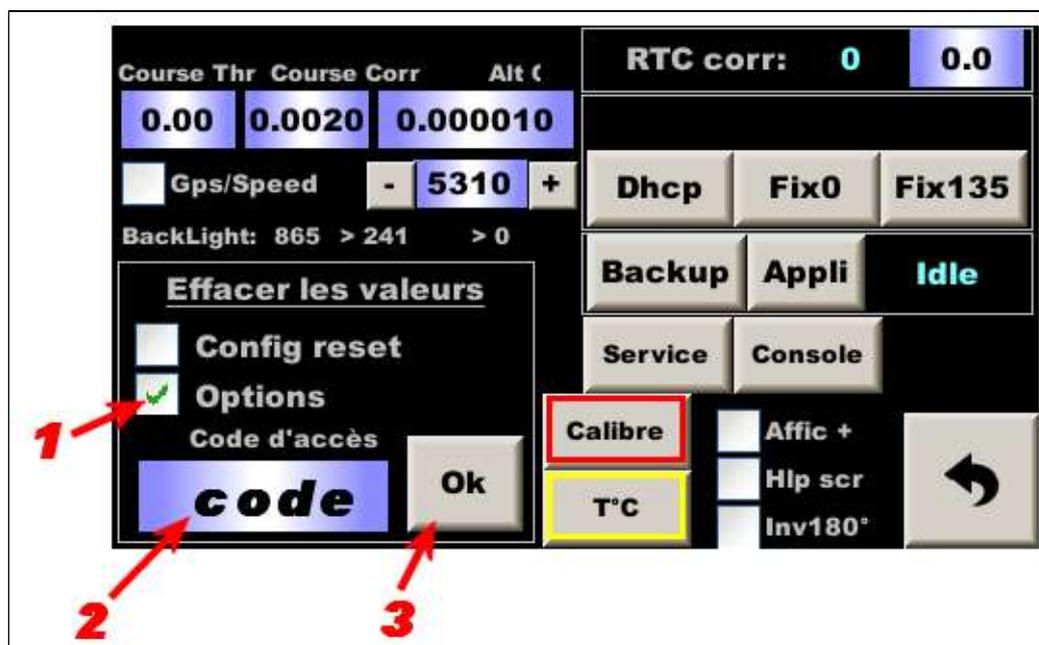
Après une mise à jour du programme, si le système passe en mode « démonstration », il faut entrer un code de validation du programme (anti-copie).

Entrer dans le menu principal et appuyer dans le coin supérieur droit (il n'y a pas de bouton) :



La page « service » s'affiche.

Cocher la case « Options » puis entrer le code fourni dans le champ en bas à gauche :



Appuyer sur 'Ok' puis sortir avec le bouton « Retour » en bas à droite.